

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 12 février 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 5, 6 et 7 février 2018

2018 V.31 Vœu relatif à Azzedine Alaïa

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant la mort d'Azzedine Alaïa, couturier franco-tunisien de renom international, le 18 novembre 2017 à Paris à l'âge de 77 ans ;

Considérant l'inauguration de l'exposition « Je suis couturier » lui rendant hommage, organisée par l'association Azzedine Alaïa le 21 janvier 2018 et à laquelle ont participé de nombreuses personnalités du monde de la mode et des arts ;

Considérant que cette exposition s'est tenue dans sa galerie, son lieu de vie et de travail (18 rue de la Verrerie), et qu'elle présente 41 de ses pièces majeures, disposées dans des cabines---écrans et sélectionnées par Olivier Saillard, ancien directeur du Palais Galliera ;

Considérant que parmi ces robes, nombreuses sont iconiques et furent portées par les plus grandes célébrités, à l'instar de la robe à capuche ou de la robe à zips ;

Considérant qu'Olivier Saillard a réalisé la première rétrospective du travail du créateur au Palais Galliera en 2013, présentant près de 70 pièces ;

Considérant que le travail et les pièces du couturier témoignent d'une grande qualité d'exécution et d'une incroyable finesse, ayant marqué sa génération et les générations suivantes ;

Considérant sa singularité dans le monde de la mode, comme en témoignent ses quarante ans de carrière salués par les créateurs, les mannequins et le monde de la culture ;

Considérant qu'il travaillait à contretemps des tendances et qu'il a organisé par exemple le 23 octobre un défilé, soit trois semaines après la Fashion week ;

Considérant le projet de l'association Azzedine Alaïa, créée en 2007 par le créateur lui---même, Christophe Von Weyhe et Carla Sozzani, de se constituer en Fondation ;

Considérant que cette fondation aura pour objectif de conserver les riches collections du créateur et d'attribuer des bourses à des jeunes talents de la mode ;

Considérant que la galerie sera à la fois un lieu d'exposition sur l'histoire de la mode et du design et une bibliothèque ;

Considérant que le couturier est un modèle de réussite, d'intégration, de diversité, en plus d'être un grand nom de la création de mode ; Considérant que Paris est connue pour être la capitale de la mode et de la création, comme en témoignent ses grandes écoles, ses manifestations, ses collections, ses magasins, ses ateliers de couture ;

Considérant le Palais Galliera, musée de la Mode de la Ville de Paris dont la collection remonte à 1907 ;

Considérant la feuille de route de l'adjoint à la culture, où il est notamment question de la forte visibilité de la création parisienne en ce qui concerne la mode et le design, l'implication des quartiers et des acteurs de la vie économique et culturelle lors des grands événements, le développement d'outil d'accompagnement dans ce secteur ;

Considérant les Ateliers de Paris, l'incubateur des métiers de création, centre de conseil et d'accompagnement économique et galerie d'exposition, carrefour des jeunes entreprises de la création. ;

Considérant les Grands Prix de la Création, créés en 1993, récompensant des créateurs amateurs et confirmés ;

Sur proposition de Fadila MEHAL, élus du groupe Démocrates et Progressistes, et de Frédéric HOCQUARD au nom de l'exécutif le Conseil de Paris

Émet le vœu:

Que la Ville de Paris émet un avis favorable pour que la commission de denomination étudie la possibilité de rendre un hommage à Azzedine Alaïa

Que la Ville de Paris étudie la possibilité d'une manifestation autour de l'oeuvre d'Azzedine Alaïa mettant en avant la jeune création, les talents émergents, ceux des écoles de la mode, des Ateliers de Paris, etc...